

Recouvrement ARRCO → URSSAF 2023

Toutes les nouvelles fonctionnalités de WO-DSN

Transfert du recouvrement des cotisations Agirc-Arrco vers l'Urssaf

À compter du 1er janvier 2023, les Urssaf doivent s'occuper du recouvrement des cotisations de la retraite complémentaire des ex-salariés du privé Agirc-Arrco. Le but de ce transfert est de faciliter les démarches des entreprises qui n'auraient plus alors qu'un seul interlocuteur.

https://net-entreprises.custhelp.com/app/answers/detail_dsn/a_id/2556/kw/retraite%20compl%C3%A9mentaire